

remplacer, pouvoir pour lequel il a reçu un mandat formel, empêche l'exercice de ce droit, comment, si vous continuez à refuser d'agir, allez-vous empêcher ces gens ou les blâmer de se livrer à des extrémités? Il est grand temps que l'on fasse d'une façon intelligente quelque chose.

D'utile et de pratique.

Qu'allez-vous faire à ce sujet?

C'est une population rudement éprouvée qui met tout son espoir en vous et qui prie pour que votre conscience aide votre intelligence à faire œuvre utile dans cette crise.

Dans l'attente d'une explication et d'une réponse de votre part, veuillez me croire, monsieur, en mon nom ainsi qu'en celui de tous les Canadiens de l'Ouest.

Votre bien dévoué,

A. L. Marks.

M. Marks est un avocat bien connu et un citoyen très estimé d'Edmonton. J'espère que l'honorable député de Huron-Nord (M. Deachman) et l'honorable député d'Essex-Est (M. Martin) en prendront note. Comme l'a dit hier l'honorable député de Medicine-Hat (M. Mitchell), l'Alberta ne fait pas cela pour son plaisir; il essaye de résoudre un problème que le premier ministre de ce pays avait promis à la population d'étudier. En terminant, je demande à la Chambre de bien se rendre compte que les honorables députés qui siègent dans cet angle-ci de la Chambre insistent pour qu'on trouve une solution au problème auquel le Canada doit faire face.

M. J. J. DUFFUS (Peterborough-Ouest): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas voulu interrompre l'honorable député de Macleod (M. Hansell) pendant qu'il parlait, mais on peut dire sans crainte de se tromper, il me semble, que si l'honorable M. Howson, le chef du parti libéral, avait, au cours des dernières élections albertaines, promis \$50 par mois à la population de l'Alberta, il aurait été élu.

M. ROWE (Athabaska): Monsieur l'Orateur, je vous prie de constater qu'il est six heures.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance

M. P. J. ROWE (Athabaska): Monsieur l'Orateur, je représente la circonscription d'Athabaska, située dans la région connue sous le nom de région des parcs. Là sont venus s'établir au cours des cinq ou six dernières années, des cultivateurs réfugiés des steppes désertiques de l'Ouest qui ont échoué dans leur effort pour y gagner leur subsistance et qui font œuvre de précurseurs en Alberta, dans des conditions à peu près analogues à celles où se trouvaient nos grand-pères en Ontario il y a un siècle. Ils sont venus dans cette région sans leurs instruments aratoires,

ou avec ce qui leur en restait, et avec les animaux qu'ils ont pu sauver du naufrage. J'étais là l'été dernier et je les ai vus héroïquement à l'œuvre dans des conditions qui, si j'avais le temps d'en faire le tableau, accroîtraient certainement la sympathie et l'admiration des honorables députés pour ces personnes courageuses; en effet, elles ont vu s'effondrer l'œuvre de leur vie pour recommencer avec un outillage usé.

Les cultivateurs nous demandent entre autres choses, et étant né et ayant été élevé sur une ferme de l'Ontario, je me le suis toujours demandé moi-même, pourquoi ils sont incapables de gagner autant que les citadins. Il semble de toute évidence que la classe agricole qui procure vivres et vêtements au reste du monde devrait du point de vue de la valeur sociale recevoir une rétribution comparable à celle que retirent les ouvriers qui convertissent la laine et les peaux en vêtements et en chaussures, le bois en mobilier ou que tous ceux qui, dans leur profession, rendent service à la société. Voilà une question à laquelle nous pourrions commencer à chercher une réponse avant la fin de la session.

Plusieurs membres de la Chambre nous ont parlé, depuis deux semaines, des conditions qui règnent dans leur circonscription et j'ai été vivement intéressé par les discours de l'honorable député de Huron-Nord (M. Deachman) et par celui de l'honorable député de Carleton (M. Hyndman). Je tiens à féliciter l'honorable député de Huron-Nord de l'exposé magistral qu'il nous a fait en analysant les frais d'exploitation d'une ferme, les recettes et les dépenses des cultivateurs ontariens, leurs placements et leurs revenus nets; il en est découlé ce fait renversant: c'est que la rétribution des cultivateurs de l'Ontario est inférieure au salaire d'un jeune garçon de bureau, soit moins d'un dollar par jour, a-t-il dit. L'honorable député de Carleton a déclaré que 75 p. 100 des fermes de l'Ontario étaient hypothéquées. Je puis vous dire, monsieur l'Orateur, que dans les régions nouvelles d'Athabaska, dans celle des parcs, où la colonisation se fait sur une base toute primitive, les cultivateurs n'ont ni argent à placer ni éclairage électrique. L'honorable député de Huron-Nord a parlé de ce que coûte l'électricité aux cultivateurs de sa province; chez nous, je le répète, ils n'ont ni électricité ni argent à placer.

Si je mentionne les discours prononcés par ces deux honorables représentants, c'est que ceux-ci appartiennent à des groupes qui se sont succédé tour à tour aux affaires depuis la Confédération, c'est-à-dire, depuis soixante-dix ans; et si nous nous plaçons au point de vue dont il faut juger toute institution, pro-